

La nouvelle orthographe dans les manuels scolaires en 2016

Votée en 1990 par le conseil supérieur de la langue française et approuvée par [l'Académie française](#), la réforme orthographique s'appliquera dès la rentrée prochaine dans les manuels scolaires. En effet, si « l'ancienne orthographe » reste admise, à la rentrée 2016, les éditeurs scolaires pourront faire référence à ces rectifications de l'orthographe, qui portent notamment sur :

- le trait d'union : un certain nombre de mots remplaceront le trait d'union par la soudure (comme dans portefeuille) ;
- le tréma et les accents : l'accent circonflexe par exemple ne sera plus obligatoire sur les lettres i et u, sauf dans les terminaisons verbales et dans quelques mots (exemples : qu'il fût, mûr) ;
- les mots empruntés : dans les cas où existent plusieurs graphies d'un mot emprunté, on choisira celle qui est la plus proche du français (exemples : des litchis, un Canyon) ;
- les anomalies et les graphies particulières fixées ou modifiées ...

En tout, 2 400 mots courants subissent un lifting pour simplifier la langue.

Au sommaire de ce numéro

- La nouvelle réforme de l'orthographe
- Les actions de formation du GAP DYS
- Colloque
- Veille : biblio, sites web...

Oignon	→	Ognon
Nénuphar	→	Nénufar
S'entraîner	→	S'entraîner
Maîtresse	→	Maitresse
Coût	→	Cout
Paraître	→	Paraitre
Week-end	→	Weekend
Mille-pattes	→	Millepattes
Porte-monnaie	→	Portemonnaie
Des après-midi	→	Des après-midis

Pour en savoir plus vous pouvez vous référer au [miniguide de l'orthographe recommandée](#).

Cette réforme s'inscrit dans la continuité du travail lexicographique effectué au cours des siècles depuis la formation du français moderne. Responsable de ce travail, l'Académie française a corrigé la graphie du lexique en 1694, 1718, 1740, 1762, 1798, 1835, 1878 et 1932-35. En 1975 elle a proposé une série de nouvelles rectifications, qui ne sont pas passées dans l'usage, faute d'être enseignées et

recommandées. Elle est aujourd'hui, violemment combattue et suscite des débats passionnés. Et, si la plupart des dictionnaires proposent déjà certaines de ces modifications, dans l'enseignement proprement dit, elle est restée lettre morte durant un quart de siècle.

Pourtant, comme le note le professeur blogueur de « charivarialecole » dans son article « [J'enseigne en nouvelle orthographe et... tout va bien](#) », en prenant exemple sur ce texte :

En sortant de la chosrale du collége, les enfans sont allés rue du Roy, pour veoir leur grand'mère et lui ont donné un poème.

« Si vous n'écrivez plus le français ainsi, c'est parce que l'Académie française a, une fois ou deux par siècle, proposé un "toiletage" de la langue et que les instituteurs de nos grands-parents ont accepté de les appliquer. Ils ont accepté d'écrire désormais voir et non veoir, de remplacer l'apostrophe de grand'mère par un trait d'union (1932), d'abandonner ce joli tréma sur poème (1878), de changer l'accent aigu de collége (1878) en accent grave, d'écrire enfans et non enfans (1835)... » .

Dans « l'expresso » [du Café pédagogique](#) François Jarraud explique que derrière ces crispations orthographiques, « il y a la question de la reproduction des élites. (...) C'est d'abord une norme sociale qui permet de situer socialement son correspondant. C'est cette distinction sociale qui explique les exigences nouvelles des grandes écoles et des filières sélectives en matière d'orthographe. En imposant des tests d'orthographe, les écoles

d'ingénieur, par exemple, pratiquent la même sélection que les tests de "culture générale" dans d'autres filières plus littéraires. », et il conclut : « On mesure que c'est sérieux. C'est aussi pourquoi il est juste de simplifier l'orthographe. Et pourquoi il est important de l'enseigner. »

Pour les « Dys » et particulièrement pour les dysorthographiques, pour qui notre langue française irrégulière et peu phonétique représente un vrai casse-tête, c'est certainement une bonne nouvelle.

Des spécialistes ont classé différentes langues européennes en cinq catégories selon le degré de transparence de leur orthographe (c'est-à-dire, en pratique, selon la facilité de l'encodage ou du décodage) : on trouve, notamment, dans la première, celle des orthographes les plus transparentes, le finnois ; dans la deuxième, l'espagnol, l'italien, le grec, l'allemand ; dans la troisième, le néerlandais ; le français est dans la quatrième, avec le danois ; l'anglais se situe dans la catégorie des orthographes les plus opaques ([Seymour](#), Aro et Erskine 2003). Ces difficultés engendrent un fort investissement dans l'apprentissage de la langue française sur le temps scolaire : « Le nombre d'heures moyen par semaine dévolu au cours de langue maternelle fluctue considérablement selon les pays : par exemple, pour les enfants de 9-10 ans, il est en moyenne de 3,91 heures en Finlande et de 6,12 en Espagne, deux pays où l'on enseigne une orthographe transparente. Il monte à 8,26 heures en Belgique francophone et à **9,23 heures en France**, pour atteindre entre 11 heures et 14 heures dans les pays anglophones : États-Unis, Nouvelle-Zélande, Canada

(Lafontaine 1996 : 95). Différentes variables entrent assurément en jeu, mais on ne peut pas ignorer celle que représente la complexité du système orthographique à enseigner ([Georges Legros, Marie-Louise Moreau](#), 2012).

Jung Edmond, auteur de « [Causes des fautes d'orthographe](#) », analyse le décalage historique entre phonie et graphie dans la langue française : « lu à haute voix en donnant à chaque lettre sa valeur fondamentale dans l'alphabet, un texte français sonne, très approximativement, comme s'il était prononcé à l'époque de Philippe le Bel ». Il s'interroge alors sur la nécessité de conserver ce décalage. « Tout dépend de savoir si l'on considère l'orthographe avant tout comme monument ou comme instrument ». « La tâche essentielle consistera alors, non dans la réforme, mais dans la pédagogie de l'orthographe. Les règles mémorielles et empiriques doivent être remplacées par la réflexion orthographique fondée sur le système découvert, qui doit permettre de formuler des lois à la fois plus simples et plus rationnelles, portant sur beaucoup de points où jusqu'à présent on ne voyait que de l'arbitraire, par exemple dans la famille de honneur /honorer. »

A votre tour si vous voulez adapter vos écrits en prenant en compte cette réforme de l'orthographe, vous pouvez utiliser le site [Recto/Verso](#).

Copiez vos textes et demandez une rectification.
<http://www.uclouvain.be/recto-verso/essaie-recto.html>

Laetitia Branciard

Actions de formation, régionales et sur site, réalisées par les membres du GAP Dys

1^{er} trimestre 2016

- « Prise en charge des troubles des apprentissages dans l'établissement », (PRF Martinique), LEGTA de Croix Rivail, 26 et 27 janvier, L. Branciard
- « Prise en charge des troubles des apprentissages dans l'établissement », (PRF Martinique), EPL Le Robert, 2 et 3 février, L. Branciard
- « Sensibilisation sur les troubles des apprentissages », CFA La Roche sur Yon, 29 janvier, N. Lefranc
- « Prise en charge des troubles des apprentissages dans l'établissement », (PRF Midi Pyrénées – Languedoc Roussillon), LEGTA de Figeac, 19 février, Laetitia Branciard
- « Prise en charge des troubles des apprentissages dans l'établissement », (PRF Région Centre), LEGTA Le Chesnoy, 10 mars, Laetitia Branciard
- « Sensibilisation aux troubles Dys et mise en place du PAP », (PRF Région Centre), Orléans, 11 mars, Laetitia Branciard
- « Prise en charge des troubles des apprentissages dans l'établissement », (PRF Midi Pyrénées – Languedoc Roussillon), DRAAF Montpellier, 11 avril, Laure Duret, Audrey Paul Samson
- « Prise en charge des troubles des apprentissages dans l'établissement », (PRF Midi Pyrénées – Languedoc Roussillon), LPA de Cahors, 11 avril, Laetitia Branciard
- « Prise en charge des troubles des apprentissages dans l'établissement », PNF, 25-28 mai, ENFA

Programmation en cours pour le 2^e trimestre

Colloque

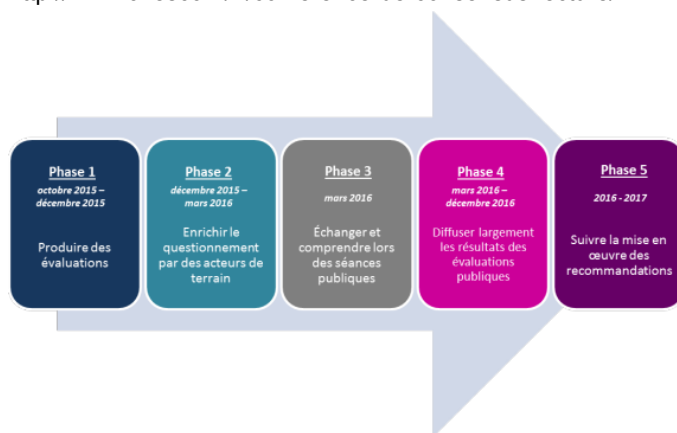
La troisième conférence du cycle de conférences de consensus

Lire, Apprendre, Comprendre

Comment soutenir le développement de compétences en lecture ? – Cnesco-Ifé/ENS de Lyon

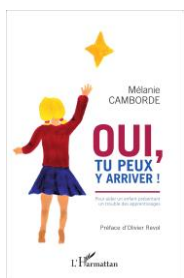
Les séances publiques en direct « streaming » les 16 et 17 mars 2016. Recommandations à l'issue du colloque à partir du 7 avril.

<http://www.cnesco.fr/fr/conference-de-consensus-lecture/>



Veille : biblio, sites web... Des ressources sur les troubles des apprentissages :

Ouvrages, revues, DVD



- **Oui tu peux y arriver ! Pour aider un enfant présentant un trouble des apprentissages** par Mélanie Camborde,

l'Harmattan, 2015

Confrontée à titre personnel et professionnel à un besoin d'en savoir davantage concernant les troubles des apprentissages, le Dr Mélanie Camborde a souhaité se former sur ces sujets et il lui a paru pertinent de réunir des informations et des conseils pratiques à destination des parents et des enseignants. Sont abordés la dyslexie, la dyspraxie, le trouble déficitaire d'attention avec ou

Info réseau « dys » n° 20, 2016

sans hyperactivité et les difficultés que peuvent rencontrer certains enfants à haut potentiel.

- **Inclure tous les élèves**, Cahiers pédagogiques, n° 526, 2016
- **Neurosciences et pédagogie**, Cahiers pédagogiques N° 526, février 2016

En ligne

- **Dossier : Aménagement des examens de l'enseignement scolaire pour les candidats en situation de handicap** : textes officiels, INSHEA, mise à jour janvier 2016

http://www.inshea.fr/sites/default/files/Dossier%20amenagement%20examens%202016_0.pdf

- **Baccalauréat - décret n°2015-1351 du 26-10-2015**

Baccalauréats général, professionnel et technologique des établissements publics et privés sous contrat de l'enseignement public et agricole. Un décret publié le 27 octobre 2015 prévoit notamment pour le baccalauréat général et technologique que les candidats ayant échoué à l'examen pourront demander à bénéficier de la **conservation des notes égales ou supérieures à 10, pendant les cinq sessions suivantes**. La conservation des notes permet l'attribution d'une mention.

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94734

- **Lycée : redoublement** dans l'établissement d'origine à compter de la session des examens 2016

<http://www.education.gouv.fr/cid94828/la-conservation-des-notes-au-baccalaureat-general-et-technologique-a-partir-de-la-session-2016.html>

- **Création du diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social** (Décret n° 2016-74 du 29 janvier 2016)

La formation comporte un socle commun de compétences et trois spécialités : “ Accompagnement de la vie à domicile ”, “ Accompagnement de la vie en structure collective ”, “ Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire ”.

« Le certificat de spécialité “ Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire ” atteste des compétences nécessaires pour faciliter, favoriser et participer à l'autonomie des enfants, adolescents et des jeunes adultes en situation de handicap dans les activités d'apprentissage, et les activités culturelles, sportives, artistiques et de loisirs.

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2016/1/29/AFSA1521331D/jo/texte>

■ Préconisations du Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco), février 2016

Le Cnesco et le CIEP ont organisé une conférence de comparaisons internationales sur l'école inclusive (28 et 29 janvier 2016), en partenariat avec le secteur de l'éducation de l'UNESCO et l'Agence européenne pour l'éducation inclusive et adaptée. Éclairé par le travail collectif des décideurs réunis lors de la conférence, le Cnesco présente ses préconisations pour favoriser l'inclusion des élèves en situation de handicap dans l'école française.

<http://www.cnesco.fr/fr/preconisations-pour-une-ecole-inclusive/>

■ Corriger la dyslexie en rythme

Des séances hebdomadaires de musique rythmée pendant quelques mois améliorent considérablement les capacités de lecture des enfants dyslexiques. Une approche complémentaire à l'orthophonie qui mérite d'être développée. C'est ce que montre une équipe Inserm qui a soumis des enfants à une cure d'apprentissage musical ou d'art plastique pendant six mois. Les résultats sont très en faveur de la musique, sous réserve qu'elle implique du rythme.

<http://www.inserm.fr/actualites/rubriques/actualites-recherche/corriger-la-dyslexie-en-rythme>

Info réseau « dys » n° 20, 2016

■ Au Luxembourg : enseignement fondamental. Les DYS et les TDA/H ne seront plus oubliés

Un accord concernant l'enseignement fondamental vient d'être signé : les enfants ayant une DYS ou souffrant d'un trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité, vont être accompagnés au sein même de leur classe par une équipe spécialement formée à l'université.

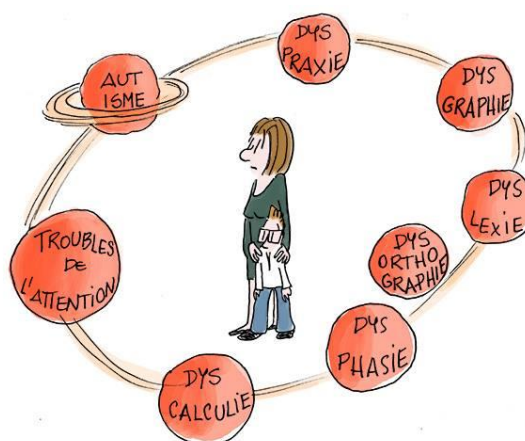
<http://www.wort.lu/fr/politique/enseignement-fondamental-les-dys-et-les-tda-h-ne-seront-plus-oublies-56cc90a01bea9dff8fa7361a>

■ Un enfant dyslexique n'est pas une dysgrâce

Une BD en ligne sur le Blog du Monde par Fiamma Luzzati, 22/02/2016

Le parcours du combattant des parents d'enfants "Dys" est bien décrit.

<http://lavventura.blog.lemonde.fr/2016/02/22/un-enfant-dyslexique-nest-pas-une-dysgrace/>



■ Le cheminement vers la vie professionnelle des anciens étudiants handicapés – Agefiph, Tendances, n° 10, 2015, 8p

Suite à la loi du 11 février 2005, qui a conduit à la généralisation, dans les universités françaises, des Services d'Accueil des Etudiants Handicapés (SAEH), chargés notamment de mettre en place, pour les

étudiants qui en font la demande, des aménagements techniques et humains leur permettant de poursuivre leurs études et de passer les examens dans des conditions adaptées, le nombre d'étudiants bénéficiant d'aménagements pour raison de santé ou de handicap a doublé durant la dernière décennie.

Texte intégral

<https://www.agefiph.fr/Actus-Publications/Fil-d-actu/Tendances-n-10-Le-cheminement-vers-la-vie-professionnelle-des-anciens-etudiants-handicapes>

■ **Comment la dyslexie affecte la lecture : un exemple stupéfiant**

Le développeur Victor Widell a mis en ligne une page, qui permettrait de se faire une meilleure idée de ce que peut voir une personne souffrant de dyslexie. Après un petit jeu de codage, il parvient à modifier un texte, avec l'inversion de lettres.

<https://www.actualitte.com/article/lecture-numerique/comment-la-dyslexie-affecte-la-lecture-un-exemple-stupefiant/63956>

■ **La suppression des notes** est positive pour les élèves en difficulté, sans nuire aux autres (étude)

"L'évaluation par compétences, et non par les notes, permet de diviser par 2 l'écart de performance entre élèves de familles défavorisées et favorisées", montre une étude scientifique menée dans l'académie d'Orléans-Tours. Les premiers résultats de ce travail, présentés le 4 mars 2016, montrent aussi que l'évaluation par compétences permet d'augmenter les résultats en mathématiques pour tous les élèves, quel que soit leur niveau. "Beaucoup avaient tendance à considérer que ce type d'évaluation qui écarte les notes permettait de soutenir les élèves en difficultés mais risquait de freiner la réussite des meilleurs or notre étude montre que ça n'est pas le cas", indique Pascal Huguet responsable de l'étude (AMU-CNRS).

<http://www.sudouest.fr/2016/03/04/supprimer-les-notes-reduirait-l-ecart-entre-eleves-de-differentes-classes-sociales-2291555-4699.php>

■ **« La machine à lire » Une application sur tablette pour lutter contre l'illettrisme bientôt testée au Havre**

Ce concept qui permet de mélanger des parties de texte que le lecteur devra lire à des parties auditives pour lui permettre de se reposer et de ne pas se laisser trop rapidement de la lecture. L'application vise à lire de plus en plus et à comprendre mieux le texte. Alain Bentolila veut donner goût à la lecture, leur donner envie d'aller plus loin.

http://www.normandie-actu.fr/une-application-sur-tablette-pour-lutter-contre-lillettrisme-bientot-testee-au-havre_67770/

■ **Connaître ses tables sur ses doigts**

Eh bien, il suffit d'avoir 5 doigts dans chacune des deux mains.

<http://brouillondepoulet.blogspot.fr/2016/01/connaitre-ses-tables-sur-ses-doigts.html>

■ **La communauté du Livrescolaire.fr**

Manuels scolaires et ressources en ligne. 1500 professeurs contribuent à la création de ces contenus libres et gratuits sur ce site collaboratif.

Mode « Dyslexie » avec la police `open dyslexic` et des contenus audio (ex : manuels anglais).

<http://www.livrescolaire.fr/>

■ **Des liseuses qui prennent en compte**

l'accessibilité

- **Kindle** (liseuses, smartphones et tablettes)

Possibilité de lire avec la police `Open Dyslexic`

- **Kobo Glo HD**

11 polices de caractères dont `Open Dyslexic` (avec possibilité d'en ajouter), disponibles en 48 tailles. Les lecteurs peuvent, au choix, calibrer les interlignes, les marges ou encore ne pas justifier le texte.

- **Pocket Book – Tea** Lumière intégrée et **synthèse vocale**

■ Pour les professeurs d'anglais

Phonological awareness, phonemic awareness, and phonics

<https://www.youtube.com/watch?v=McJldIFlpC8>

$$\begin{array}{r}
 \\
 \\
 + \\
 + \\
 \hline
 \\
 \\

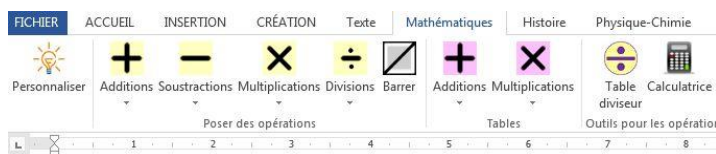
 \end{array}
 \begin{array}{r}
 \\
 3 \\
 1 \\
 \\
 \\

 \end{array}
 \begin{array}{r}
 \\
 2 \\
 2 \\
 1 \\
 \\
 \\

 \end{array}$$

■ Le Cartable Fantastique

Site mis en ligne par une association qui propose des ressources permettant de faciliter la scolarité des enfants en situation de handicap, et plus particulièrement des dyspraxiques. De nombreux outils à prendre en main facilement pour les élèves et les enseignants, notamment **le ruban Word** du Cartable Fantastique pour adapter les textes. Il est gratuit et s'installe facilement. Il apparaît dans le menu de votre traitement de texte sous forme d'onglets.



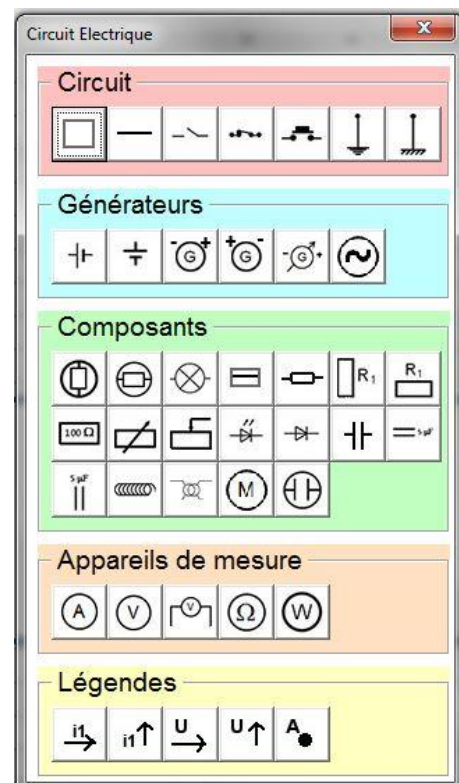
Pour l'installation :

<http://www.cartablefantastique.fr/installation/>

Il permet :

- L'adaptation **des textes** : personnalisation de la mise en page et synthèse vocale de qualité en plusieurs langues.
- Un module **Histoire-Géographie** grâce auquel vous pourrez réaliser simplement une frise historique.
- Un module en **Mathématiques** qui permet notamment de réaliser des opérations en ligne, d'utiliser une calculatrice (Sésamath) ou d'intégrer des symboles.

- Un module **Physique-Chimie** qui permet de réaliser des schémas de circuits électriques et d'écrire des équations en chimie.



Directeur de publication,

Emmanuel Delmotte Directeur de l'Enfa

Rédaction Laetitia Branciard animatrice du Réseau & du GAP « Dys »

Relecture Lucile Plènecassagnes

Plateforme dys : <http://dys.enfa.fr>